



Septembre 2008
par
Jean Chouinard
Colette Paquin

Principe d'équité VS principe d'égalité...

Égalité : souci que tous les membres d'un même groupe reçoivent le même traitement; réfère à l'uniformité.

Équité : souci que chacun des membres d'un même groupe reçoive le traitement qui lui convienne selon sa situation de besoin

L'équité tient compte des caractéristiques spécifiques des individus ou des groupes afin de les placer sur un pied d'égalité ou, tout au moins, d'obtenir plus d'égalité. Elle s'oppose à l'uniformité dans l'application aveugle d'une norme sans tenir compte des différences et de la diversité. (Le Grand dictionnaire terminologique de la langue française)

La Différenciation pédagogique permet d'allier les concepts d'égalité et d'équité.



Les TIC équivalent à la paire de lunettes...

Égalité = des lunettes pour tous les membres du groupe ou aucune lunette pour personne du groupe

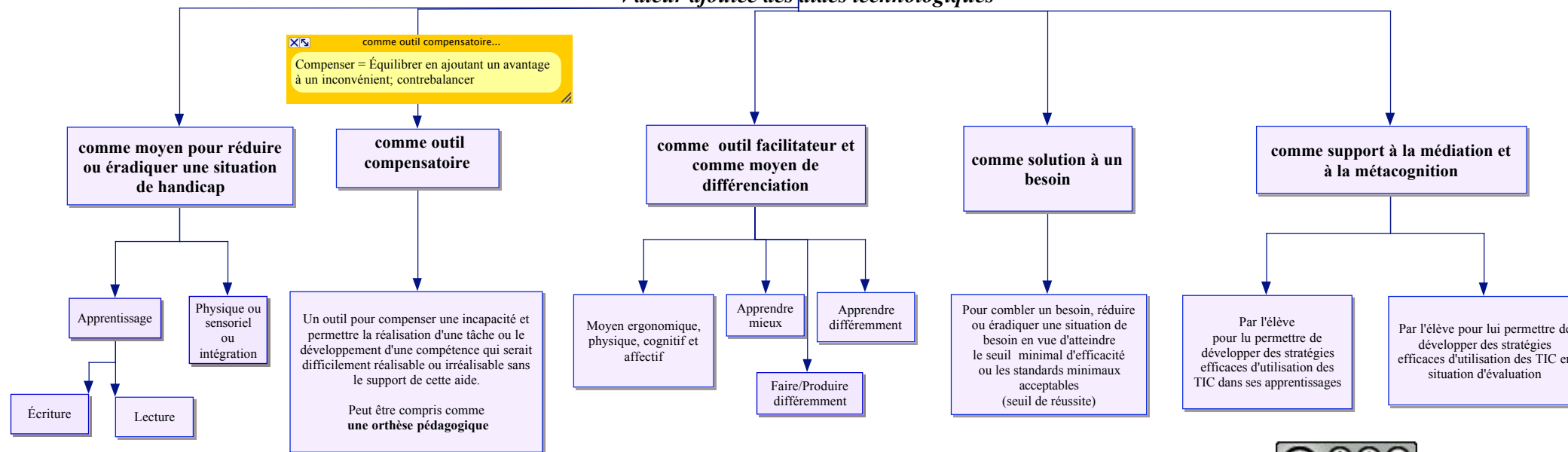
Équité = certains peuvent porter des lunettes qui répondent à leur situation de besoin alors que d'autres n'en nécessitent pas.

Nécessité de maîtriser certains savoirs essentiels...

L'élève est responsable de ses apprentissages

Le choix de ses actions lui revient en dernier recours

Valeur ajoutée des aides technologiques



Tous les intervenants impliqués, à tous les paliers, doivent jouer un rôle fondamental dans l'appropriation efficace des TIC par l'élève en trouble d'apprentissage

